

Conseil Général de Seine Maritime

Séance plénière

Intervention de Sébastien Jumel

Vice Président du Département – Maire de Dieppe

Mardi 14 octobre 2008

Monsieur le Président,

Mes cher(e)s Collègues,

Aujourd'hui, la question de l'énergie est devenue l'un des grands problèmes que le monde doit affronter et résoudre à l'échelle du 21^e siècle.

Sans énergie, nombre d'activités humaines ne sauraient se développer, à l'image des activités comme la santé.

L'accès de tous, du nord au sud, à une énergie propre et suffisante, non polluante et respectueuse de l'environnement est l'un des défis que l'humanité doit relever :

- considérant par ailleurs que 2,6 milliards d'êtres humains ne disposent pas d'un approvisionnement correct en énergie ;
- si l'on veut diversifier le bouquet énergétique et c'est nécessaire ;
- si l'on veut réduire la consommation énergétique et c'est nécessaire, notamment pour l'évolution démographique ;
- si l'on veut réduire la part des énergies fossiles pour atteindre les accords de Kyoto et c'est vital ;

Alors, si le nucléaire n'est pas la seule solution, c'est une solution à privilégier.

C'est la raison pour laquelle il me semble aujourd'hui important, en écartant toute arrière pensée de boutique, de rassembler l'ensemble des forces vives de ce Département pour plaider la pertinence du site de Penly après l'annonce faite par le Président de la République, de lancer un 2^e réacteur nucléaire.

La région dieppoise s'est fait souffler par Flamanville pour la première décision. C'était invraisemblable vu l'absence de crédibilité politique du Député- Maire de l'époque mais pas seulement. Nous sommes, nous aussi au Département, à la Région, restés dans une posture trop attentiste.

C'est la raison pour laquelle, après la motion votée par le Conseil Municipal de Dieppe,

après celle votée par la Communauté Dieppe Maritime, il me semble pertinent, c'est le sens de cette intervention, de se positionner clairement pour plaider pour Penly.

Ce site a tous les atouts pour accueillir le 2^e EPR.

La présence de deux centrales nucléaires en Seine Maritime,

Site prévu et aménagé pour 4 tranches de 13000 mégawatts alors que deux seulement sont réalisés,

L'existence de réseau de ligne à haute tension

Et enfin la capacité de refroidissement garantie par la mer et la proximité des grands bassins de consommation.

Je souhaite, y compris pour dépasser les problèmes d'ego au plan local, que vous soyez, Monsieur le Président, à l'initiative de la constitution d'une délégation pluraliste comportant les principaux décideurs régionaux, départementaux et locaux, permettant de solliciter le soutien de ce dossier au plus haut niveau de l'Etat.

Cet EPR à Penly constituerait une bouffé d'oxygène extraordinaire pour l'avenir économique et sociale de notre région.

Bien évidemment, dans notre esprit, EDF doit être, comme opérateur public, le maître d'ouvrage de cet outil du futur.